



Photo Stéphane Vitzthum

Résumé des communications de la journée des observateurs du 29/01/2012 (partie2)

Le plan d'action pour la Vipère péliade (<i>Vipera berus</i> L) en Wallonie	2-3
Bilan de trois années de suivi des effectifs reproducteurs et des habitats de reproduction de la Grenouille des champs <i>Rana arvalis</i> Nilsson, 1842 dans la plaine de la Scarpe (Nord), perspectives de préservation	4
L'essor des opérations de sauvetage d'amphibiens en Wallonie	5
Le Sonneur à ventre jaune, plus d'un siècle d'histoire	6-9

Remerciements

Ce numéro de l'Echo des Rainettes n'aurait pu voir le jour sans l'aide de : Eric Graiston, Hellin de Wavrin, Gérald Duhayon, Thierry Kinet.

Rédaction : Arnaud Laudelout
Mise en page : Marie-Charlotte Alvarez

**Raîgne est le "pôle herpétologique" de Natagora
qui a pour objectifs l'observation, l'étude et la
protection des amphibiens et des reptiles.**

**Cette feuille de contact est réalisée dans le cadre
de programmes de recherches et de protection
financés par la Région wallonne**



Wallonie

Le plan d'action pour la Vipère péliade (*Vipera berus* L) en Wallonie

par Eric Graitson

La préservation de la Vipère péliade en Wallonie est considérée comme prioritaire en raison de l'importance patrimoniale de ces populations relictuelles et de son risque d'extinction sur le territoire wallon : l'aire de répartition de l'espèce subit un déclin important, ses populations sont très réduites, fragmentées, de plus en plus isolées et menacées par l'intensification des pratiques agricoles, sylvicoles et cynégétiques. De surcroît, elles sont confinées dans des sites en majorité non protégés et de faible surface.

L'objectif à moyen terme du plan d'action, lancé par le Service public de Wallonie, vise à enrayer le déclin de l'espèce et à protéger un maximum de populations subsistantes. Ceci implique notamment la mise sous statut de réserve naturelle spécialement dédiée à la Vipère péliade d'un nombre substantiel de sites. Toutefois, ces éventuelles mises sous statut sont rendues contraignantes par le fait que la plupart des populations majeures sont situées sur des terrains privés. En cas de menaces incontournables, les populations condamnées seront déplacées en option ultime de conservation.

De façon complémentaire, des mesures de gestion/restauration de l'habitat compatibles avec la survie des Vipères péliades devront être mises en œuvre. Cet aspect est loin d'être évident pour une espèce aussi sensible aux perturbations d'origine anthropiques et lorsqu'on analyse un tant soit peu les pratiques mises en œuvre dans certains espaces protégés et leur impact sur la petite faune. Il est dès lors important que toutes les actions de gestion/restauration des milieux abritant l'espèce soient évaluées en fonction de leur impact sur les populations de ce serpent, et ce d'autant plus que toutes les populations subsistantes sont actuellement isolées et d'effectifs très faibles.

À plus longue échéance, le plan d'action vise la restauration de populations aux effectifs suffisants pour assurer leur maintien à long terme. Cet objectif indispensable ne peut se faire que par la restauration complémentaire de vastes superficies de milieux favorables directement adjacentes à des sites occupés. La création de corridors biologiques n'est pas envisagée prioritairement (excepté sur de très courtes distances) en égard à la grande sédentarité des péliades et au caractère relictuel (isolement ancien) même pour des populations géographiquement proches. En raison de la grande sédentarité de l'espèce, des opérations de réintroductions seront envisagées dans l'éventualité où des habitats restaurés ne seraient pas recolonisés spontanément. Une méthodologie d'élevage et de réintroduction/déplacement d'individus a été élaborée. Cette méthodologie sera affinée sur base des résultats à venir de la caractérisation génétique des individus et des populations.

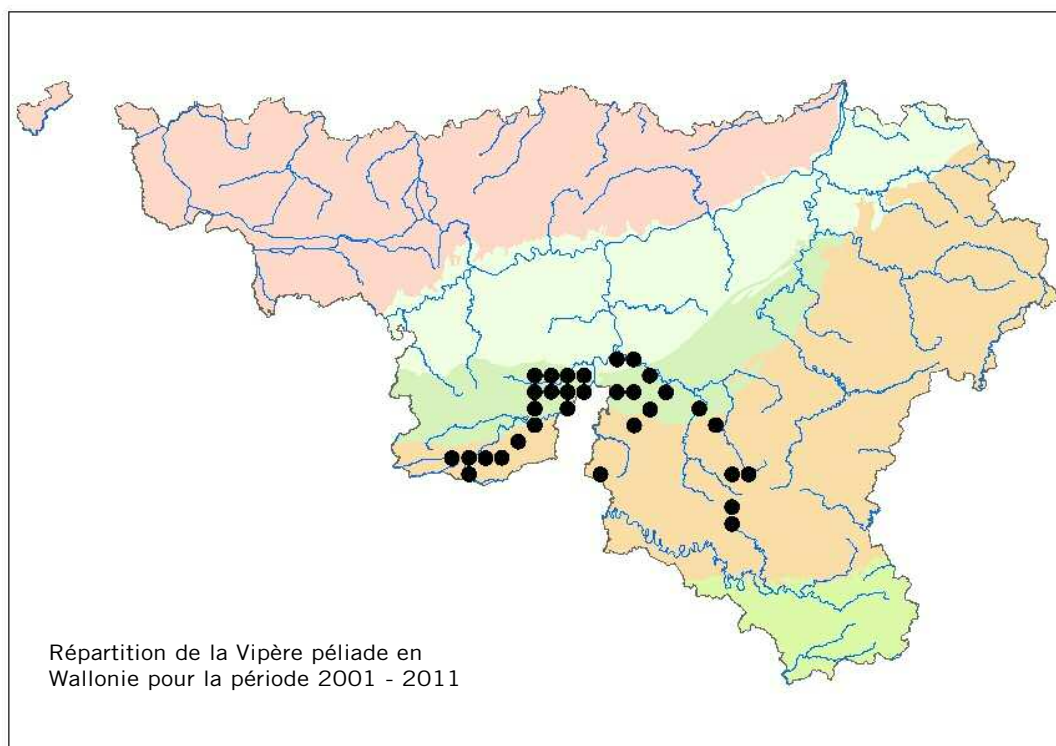
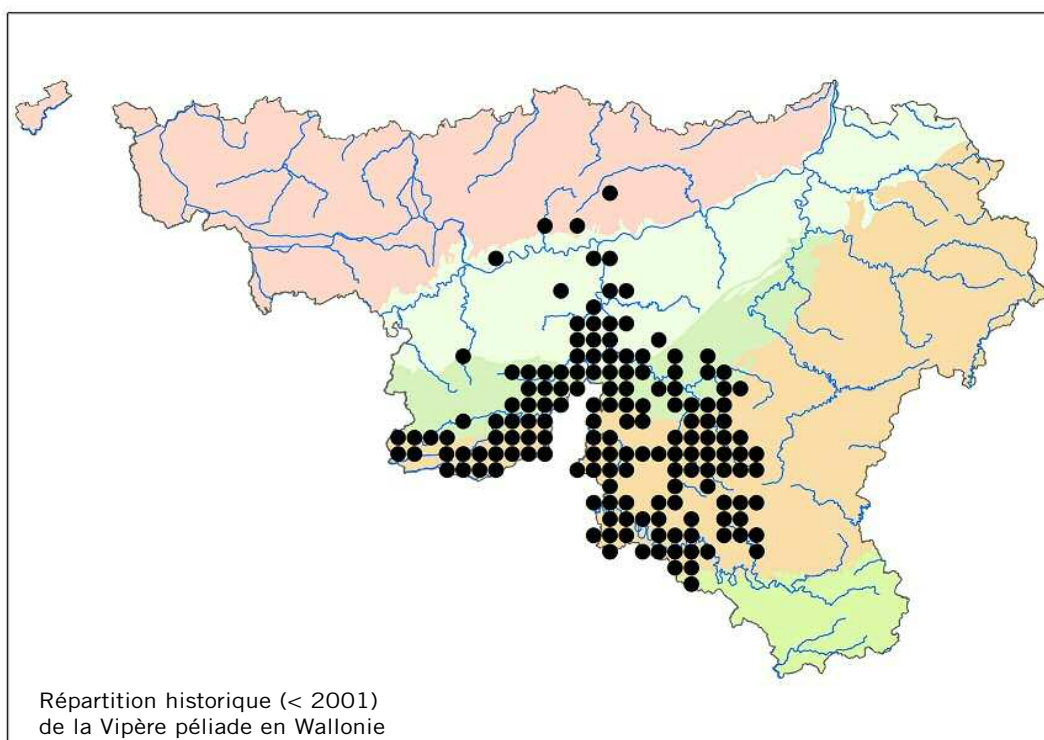


Photo Marc Paquay

¹ aCREA. Service de biologie de l'évolution et de la conservation. Université de Liège. Sart Tilman B22, 4000 Liège. Belgique. Chargé de mission « reptiles » par le Service Public de Wallonie

Les surdensités de sangliers rencontrées actuellement en Wallonie étant considérées comme une menace majeure pour la péliade (prédation, compétition, dérangement, dégradation de l'habitat), la réussite des objectifs précédents implique une réduction significative de l'impact de ce suidé sur les péliades et leurs habitats.

Enfin, l'impact de certaines menaces directes et indirectes (eutrophisation atmosphérique, réchauffement climatique) pourra difficilement être évité. Ces contraintes majeures doivent orienter les priorités d'action là où l'espèce a le plus de probabilité de se maintenir spontanément (milieux frais et oligotrophes).



Bilan de trois années de suivi des effectifs reproducteurs et des habitats de reproduction de la Grenouille des champs *Rana arvalis* Nilsson, 1842 dans la plaine de la Scarpe (Nord), perspectives de préservation

texte et photos par Gérald Duhayon¹

La Grenouille des champs a été découverte en 1999 dans deux tourbières alcalines au sein du territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escout (Nord). Depuis 2008, un protocole de suivi a été mis en œuvre afin de mieux caractériser les lieux de reproduction et d'essayer d'estimer la taille des deux populations avec l'objectif de mettre en œuvre une gestion plus favorable à l'espèce.

Suite à un effort de prospection intensif, les zones précises de reproduction ont pu être cartographiées en 2008 et 2009 dans les deux sites.

En 2010 et 2011, les placettes hébergeant des mâles chanteurs ou des pontes ont été caractérisées de manière à connaître les exigences de l'espèce en termes d'habitats de reproduction. Au total, 39 placettes ont été décrites dans la tourbière de Vred et seulement 17 dans la tourbière de Marchiennes en raison des difficultés d'accès aux placettes occupées par les mâles chanteurs.



S'agissant des résultats des inventaires de 2010, une première analyse de la végétation dans un rayon de 1m et de 5m autour de la zone de chant montre que l'espèce occupe préférentiellement les cariçaie et roselière inondée au détriment de la saulaie ou de la boulaie ; elle y préfère les zones les plus ouvertes (gouilles) de taille réduite (1 m²) avec une eau de faible profondeur (14 cm).

La taille des populations présentes est faible avec probablement pas plus de 60 individus reproducteurs à Vred et autant à Marchiennes (dans les zones prospectées). Elles sont soumises à de fortes pressions.

La Grenouille des champs, en danger critique d'extinction en France, n'a pas été retenue comme espèce devant faire l'objet d'un plan d'action national. Les résultats acquis et la récente découverte d'une nouvelle station dans le Pas-de-Calais incitent les gestionnaires et naturalistes régionaux à proposer la réalisation d'un plan régional (voire national) de gestion des habitats en faveur de l'espèce dans les sites où elle est présente.



¹ Parc naturel régional Scarpe-Escout, 357 rue Notre Dame d'Amour, 59230 Saint-Amand-les-Eaux (F) g.duhayon@pnr-scarpe-escout.fr

L'essor des opérations de sauvetage d'amphibiens en Wallonie

par Arnaud Laudelout

En l'espace de trente années, les opérations de sauvetage de batraciens ont connu un réel essor en Wallonie, qu'il convient – probablement – de mettre en parallèle avec la prise de conscience du public des notions de souffrance animale et de déclin de la biodiversité.

C'est, semble-t-il, en 1983, qu'est apparue la première opération « organisée » de sauvetage de batraciens, avec l'installation d'une barrière visant à capturer les animaux lors de leurs migrations printanières à Ferrières, sous l'impulsion de Jean-Marie Vanguestaine, de Didier Schrooten, et d'autres membres de l'association « Le Genévrier ». Toutefois, il est probable que des actions ponctuelles – et pratiquement confidentielles – ont eu lieu avant cette date. Vers la fin des années 80, ces opérations se répandent doucement, mais se comptent toujours sur les doigts d'une main.



Pendant les années 90, l'enquête lancée par Christiane Percsy dans AVES Contact contribuera certainement à ce que les naturalistes s'intéressent à ce phénomène. La première banque de données des sites migratoires voit ainsi le jour : elle contient une première liste de 84 sites où ont été dénombrés plus de 50 animaux sur une soirée. À la fin des années nonante, une quinzaine d'opérations sont actives en Wallonie et à Bruxelles.

Durant les années 2000, les opérations sont en plein essor : la création d'une liste des opérations de sauvetage et la diffusion d'un communiqué de presse à l'initiative de Franck Hidvegi popularisent définitivement ces opérations : plus de 120 opérations – couvrant 164 sites sont ainsi maintenant sécurisés au moment des migrations pré-nuptiales !

Ces opérations ont pour intérêt :

- * de protéger les animaux contre l'écrasement : on estime à plus de 200.000 les animaux protégés chaque année (164 sites X 1361 animaux en moyenne). Ce sont à 87 % des crapauds communs qui sont ainsi concernés.
- * de contribuer à maintenir des populations présentant un équilibre des classes d'âge (les populations fortement impactées par le trafic présentent une dominance exagérée des jeunes individus).
- * de contribuer au suivi de l'évolution du peuplement herpétologique
- * de sensibiliser le public au déclin des espèces les plus communes



Le sonneur à ventre jaune, plus d'un siècle d'histoire

par Hellin de Wavrin



Photo Stéphane Vizthum

Si actuellement le sonneur à ventre jaune est une espèce quasi éteinte chez nous, il n'a pas toujours été très rare, surtout à la fin du 19ème siècle.

Nous pouvons distinguer deux périodes concernant l'évolution de son statut. D'abord celle antérieure à 1950 qui a connu au début l'époque où ses populations étaient florissantes, puis son déclin et sa quasi extinction. Puis celle après 1950 qui a correspondu à la disparition de la plupart des dernières populations. En effet, G. H. Parent dans son premier atlas herpétologique de 1979, qui reprenait les données cumulatives depuis la fin du 19ème siècle, signalait que sa carte de répartition correspondait essentiellement à la situation du sonneur avant 1950 parce qu'à ce moment l'espèce était déjà quasi éteinte.

Ceci nous emmène à considérer quelles sont les sources qui lui ont permis de trouver les anciennes données. Il s'agit d'abord de l'examen des collections d'histoire naturelle détenues principalement par des institutions scientifiques telles que l'Institut royal des sciences naturelles à Bruxelles, l'Université de Liège ou celles de l'abbaye de Maredsous. Jusqu'à la fin de cette époque d'ailleurs, les collections scientifiques étaient considérées comme étant la principale source fiable de données, mais avec pour conséquence que la connaissance de la répartition ne progressait que fort lentement. Ensuite il y a la recherche critique de toutes les publications anciennes qui citent cette espèce, ce qui était un des points forts de Parent. Enfin, ce dernier a commencé ses recherches à une époque qui lui a permis d'être encore en contact direct avec des personnes qui avaient connu différentes colonies de sonneurs.

Remarquons qu'avant 1950, il n'existait pas de banque de données d'observations telles que nous en connaissons aujourd'hui, parce que peu de prospections étaient réalisées et que le mouvement naturaliste était peu développé. D'abord parce que la plupart des gens ne disposaient que de peu de loisirs, les congés étant limités. Ensuite parce que les prospections étaient difficiles du fait que les routes étaient bien plus mauvaises qu'actuellement et que de toutes façons les véhicules automobiles étaient peu nombreux.

En consultant la littérature, nous apprenons qu'à la fin du 19ème et au début du 20ème siècle le sonneur à ventre jaune était encore bien représenté, essentiellement le long des vallées des principaux cours d'eau à l'est du sillon Sambre et Meuse. Mais l'effort de prospection étant faible, il était peut-être davantage répandu entre ces vallées, notamment dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Voici les principaux témoignages :

* Fin 19ème siècle, de Sélys Longchamps dit l'avoir rencontré un peu partout en Haute - Belgique. Il est rapporté commun sur l'Amblève.

* En 1878, Collin de Plancy signale qu'il « habite dans les Ardennes (françaises) toutes les flaques d'eau et les mares à fond tourbeux ».

* En 1917, Conrad confondait les sonneurs à ventre de feu (*Bombina bombina*) et à ventre jaune (*Bombina variegata*) vu l'absence de guides d'identification. Mais il disait que « les sonneurs se rencontrent surtout en Ardenne où ils sont communs dans les flaques et les mares ». Il en avait aussi rencontré en abondance près de Lier en Flandre.



Photo Hellin de Wavrin

Sonneur à ventre jaune dans le site de l'ESEM.



Photo Stéphanie Vitzthum

* En 1922, Boulanger apporte un témoignage capital : « Dans mon enfance et jusqu'en 1882, je le trouvais en abondance dans une foule de mares et de petites flaques d'eau aux environs de Dinant et de Rochefort, et il y a 25 à 30 ans, je pouvais encore faire d'amples récoltes dans la vallée de la Meuse entre Namur et Givet. Dans ces dernières années ce batracien est devenu de plus en plus rare et j'ai eu le regret de constater sa disparition complète des endroits où j'étais sûr autrefois de le rencontrer. »

De 1920 à 1950 il n'y eut que peu de prospections et donc guère de données relatives à l'évolution de son statut. Pendant cette période le déclin noté par Boulanger s'est donc discrètement accéléré, ignoré par le monde scientifique. On restait avec la connaissance du sonneur à ventre jaune signalé antérieurement comme commun en « Ardenne ».

Ainsi, en 1950, dans une publication Remacle le disait « répandu en Lorraine Belge où on le trouve parfois en abondance certaines années, alors qu'en d'autres il se fait assez rare ». Parent habitant à Arlon, il a particulièrement recherché les données de sonneurs dans cette région. Il a pu établir que la dernière trouvaille d'un exemplaire y datait en fait de 1946 (hormis encore un ultérieurement en 1960). Lorsque donc Remacle en 1950 disait l'espèce abondante, elle était en réalité déjà éteinte. Il se basait sur des données et observations bien plus anciennes.

De même en 1946 de Witte G. F. (Faune de Belgique - Amphibiens et Reptiles) écrivait : « En Belgique le sonneur se rencontre un peu partout en Haute - Belgique (provinces de Namur et de Liège), ainsi que dans le sud du Luxembourg, sans pourtant atteindre les Hauts Plateaux de l'Ardenne. (...) Pour des raisons inconnues jusqu'à présent, il a disparu complètement d'une série de localités où il était jadis fort commun, notamment dans la province de Namur. ». Mais pour écrire cela, de Witte s'inspirait essentiellement des observations et de la publication de Boulanger de 1922 citées ci-dessus. Il n'avait lui-même effectué que peu de prospections dans notre pays, étudiant les amphibiens du Congo belge pour le compte de l'Institut royal des Sciences naturelles. Lors de contacts personnels que j'ai eus avec lui au début des années 70, il me confia d'ailleurs avoir été très étonné de ce que Parent lui avait appris que le sonneur était devenu très rare en Belgique, alors que dans son esprit cette espèce était commune en Haute Belgique.

La plus grande part de la connaissance de la répartition du sonneur à ventre jaune dans notre pays se base donc sur peu d'efforts de prospection et de documentation qui datent déjà bien avant 1950, époque à laquelle il avait déjà quasi complètement disparu.

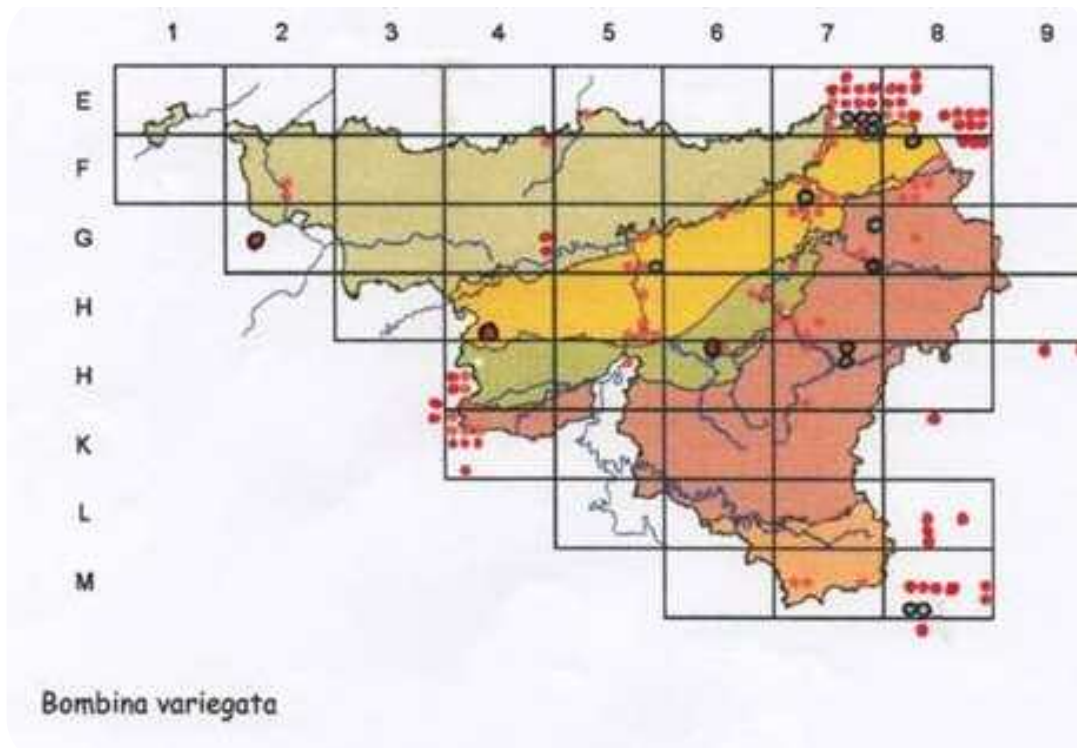
La question que l'on est appelé à se poser est évidemment de connaître la ou les causes de sa quasi extinction. Boulanger avait constaté sa disparition dans une série d'endroits où apparemment rien n'avait changé au niveau de l'habitat. Pour cette raison il a évoqué la possibilité d'une maladie qui l'y aurait éliminé. Il n'y a malheureusement pas eu de recherches ou d'observations qui auraient pu l'établir. Les habitats n'ayant guère été perturbés avant 1950, Parent a avancé une éventuelle influence d'un épisode climatique défavorable, une suite d'étés humides et frais ayant pu freiner sa reproduction. On pourrait aussi envisager une modification naturelle de son aire de répartition qui atteint chez nous sa bordure nord - ouest. Le sonneur à ventre jaune connaît d'ailleurs une régression de son aire sur toute la façade occidentale de sa répartition en Europe. D'autres espèces aussi connaissent des régressions ou des expansions de leur aire de distribution sans que l'on puisse pour autant l'expliquer. En réalité nous devons bien avouer que nous ne connaissons pas la cause de sa quasi extinction chez nous dans la première moitié du 20ème siècle.

Les alentours de 1950 ont marqué une période charnière. D'abord pour les recherches et donc la connaissance du statut du sonneur à ventre jaune chez nous. L'augmentation des loisirs a permis le développement de la mouvance du monde naturaliste, surtout amateur. Plusieurs associations ont vu le jour, notamment De Wielewaal, Aves, les Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique... Grande nouveauté, cet essor a permis de passer de la récolte de données quasi uniquement par le biais très lent de collections à celui bien plus important et rapide des simples observations. Il faut à cet égard rendre hommage à Parent qui le premier en 1967 a publié un appel dans une revue de professeurs de biologie pour récolter toutes les observations relatives à l'herpétologie dans notre pays. Ceci fut le départ d'une importante banque de données qu'il a constituée. Tout ceci contribua à une rapide augmentation des connaissances du statut et de la répartition de nos amphibiens et reptiles. Et malgré cela, en nous référant au premier atlas de Parent en 1979, après 1950 et les 30 années qui ont suivi il n'y eut pratiquement plus aucune découverte de nouvelles stations de sonneurs à ventre jaune en Belgique. Le sonneur était donc bien au bord de l'extinction.



Photo Hellin de Wavrin

Mimétique, un sonneur à ventre jaune dans son site de l'ESEM.



Les points rouges simples sont les données de G. H. Parent. Les points rouges entourés de noir les données anciennes que nous avons recueillies. Les gris entourés de noir les récentes, hormis celle de la colonie actuelle du sud ardennais qui pour des raisons évidentes n'est pas cartographiée.

Un élément très important qui est survenu aux alentours de 1950 pour le malheur des sonneurs à ventre jaune subsistants, c'est la modification de pratiques agricoles. Les pesticides ont commencé à être utilisés sur une grande échelle. Les prairies marécageuses ont été progressivement drainées et les petites mares de prairies comblées. Autant de sites potentiels pour la reproduction du sonneur qui ont été anéantis. En milieu forestier ce sont les chemins qui ont été empierrés, faisant disparaître les ornières qui sont un de ses milieux de reproduction préférés. Cette évolution négative est la cause de l'extinction des dernières colonies de sonneurs. En effet, tous les derniers cas de disparition documentés ont chaque fois correspondu à des destructions d'habitat. Ceci explique qu'en 1985 Parent a signalé que depuis 10 ans seulement 4 observations de 1 à très peu d'exemplaires lui ont encore été communiquées. Et la dernière dont il a eu vent est celle de sa présence dans le domaine du Sart-Tilmant à Liège en 1986.

C'est en 1985 que fut créée l'association herpétologique Raîenne. Une centrale herpétologique fut rapidement mise sur pieds en son sein. L'espoir subsistait encore à cette époque de découvrir l'une ou l'autre station de sonneurs à ventre jaune. C'est d'ailleurs entre autres pour lui que fut créé le Fond Raîenne, afin de pouvoir acheter et gérer l'un ou l'autre de ses sites de reproduction. Cette centrale permit effectivement d'encore récolter des données en 1986 et 1987 au Sart-Tilmant et non loin de là à Tilff, observations de Marcel Brialmont. Puis, plus aucune information pendant 20 ans, jusqu'en 1997 lorsque furent lancées les recherches pour l'atlas herpétologique de Wallonie. Au début de l'organisation de celles-ci, le sonneur était une espèce pressentie éteinte dans notre pays, bien qu'un espoir ténu subsistait quant à la découverte d'éventuelles populations isolées.



Dans le site de l'Entre-Sambre-et-Meuse.



L'enquête pour cet atlas nous a d'abord permis d'avoir connaissance de quelques trouvailles anciennes supplémentaires. Près de chez nous, en forêt de Saint-Amand un exemplaire isolé a été trouvé en 1970 (Groupe ornithologique Nord). Cet individu est intéressant parce que l'espèce existait dans les carrières du Tournaisis au début du 20ème siècle. Au début des années 80 le sonneur existait dans les prairies du domaine royal de Ciergnon à Villers-sur-Lesse (A. Capart, com. pers.). En 1983 un individu a été trouvé dans une aulnaie marécageuse de l'Entre-Sambre-et-Meuse à Barbençon près de Beaumont, site détruit depuis. Peu avant 1987 il existait encore à La Gleize, en province de Liège, dans des ornières forestières sur des chemins qui ont été empierrés à cette époque.

Plusieurs observations isolées nous ont aussi été communiquées qui n'ont malheureusement pas débouché sur la découverte de populations, malgré l'organisation de plusieurs recherches de terrain. On n'a d'ailleurs pas toujours certain qu'elles concernaient réellement des sonneurs à ventre jaune, mais elles valent la peine d'être évoquées parce qu'elles peuvent être une source d'inspiration pour des prospections. Citons Spa en 1995, La Calamine en 2000, Courrière en 2001 et des données de trois endroits de la région du confluent des deux Ourthes (1997, 1999 et assez récemment). Remarquons que, depuis la période des recherches pour l'atlas, la photo numérique s'est généralisée et qu'il est maintenant possible pour chacun de photographier les éventuels sonneurs rencontrés pour documenter les observations.

La période de l'atlas a cependant aussi été l'occasion de deux surprises.

La première eut lieu en 2005 lorsque Bert Van Der Krieken découvrit deux exemplaires, dont un fut photographié, dans une petite vallée forestière de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Cette trouvaille permit de constater la présence d'une petite population qui se reproduit dans des ornières sur un chemin forestier. Divers témoignages recueillis depuis lors attestent que sa présence est ancienne dans ce coin. Cette population de sonneurs fait l'objet d'un suivi et de mesures de protection. Arnaud va nous en parler.

La seconde se produisit à la même époque lorsque Marcel Brialmont nous contacta pour nous informer que la population du Sart-Tilmant, que tout le monde croyait éteinte depuis 20 ans, en réalité existait encore mais avait été déplacée à cette époque parce que le site où elle se trouvait était en train d'être détruit.

Quant à encore d'éventuelles surprises futures, chacun d'entre nous peut chercher. Il reste en effet possible que l'une ou l'autre petite population isolée de cette espèce discrète subsiste quelque part. Même si, les sites favorables disparaissant, avec le temps les possibilités diminuent. Leur découverte est indispensable si on veut les sauver.



Le site de l'Entre-Sambre-et-Meuse.